

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTES: Mme NICOLE BOULET, médiatrice
Mme SYLVIE MONDOR, analyste
Mme SUZANNE BOUCHARD, coordonnatrice

**MÉDIATION CONCERNANT LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DES INTERSECTIONS DE LA ROUTE 138 AVEC LA ROUTE DU BAS-DE-L'ANSE
ET LE CHMIN SAINT-PAUL À LA MALBAIE (SECTEUR SAINT-FIDÈLE)
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

PREMIÈRE RENCONTRE DE MÉDIATION

VOLUME 1

Séance tenue le 15 décembre 2004 à 19 h 30
Auberge La Romance
50, chemin des Falaises
La Malbaie

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2004
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MÉDIATION

5 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Écoutez, je vous remercie d'être venus nous rencontrer, j'espère que ça a bien été pour le trajet, la route est quand même plus belle qu'en fin de semaine.

10 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

On vous remercie nous aussi, de vouloir vous déplacer pour nous rencontrer.

15 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Écoutez, moi, dans un premier temps, d'abord je vais vous présenter les gens qui sont avec moi, alors madame Bouchard, qui est la coordonnatrice de la Commission, donc je pense que vous avez eu l'occasion de parler avec elle. Madame Sylvie Mondor, qui est analyste. Bien sûr, moi, je suis la médiatrice. Et madame Béliveau est la sténotypiste.

20

Alors la présence de madame Béliveau, c'est que généralement, on enregistre les propos pour s'assurer que lorsqu'on fait notre rapport, c'est conforme à ce qui s'est dit, c'est important de relater les choses comme elles sont. Alors c'est un peu dans ce sens-là.

25

Et dans un premier temps, moi, je vais vous expliquer, avant d'entrer dans le vif du sujet, vous expliquer comment on procède dans une médiation, qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce qu'on peut pas faire, etc. Et au fur et à mesure, on pourra, si vous avez des questions, gênez-vous pas pour m'interrompre, ça me fera plaisir de vous donner plus d'explications

30

Alors je pense que madame Bouchard vous a remis une pochette dans laquelle vous avez différents documents, je fais le tour sommairement, vous avez la lettre du ministre de l'Environnement qui donne au BAPE le mandat de tenir une médiation sur le projet de réaménagement de la route 138 à La Malbaie.

35

Vous avez aussi les règles de procédure relatives au déroulement des médiations en environnement, et vous avez l'ordre du jour de la rencontre de ce soir.

40

Alors au cours de la rencontre, je vais aborder le mandat, dans quel contexte le mandat nous est donné au BAPE, et les règles de déontologie du BAPE, parce qu'on doit observer des règles de déontologie en tant que médiateur et membre du Bureau. La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, les règles de procédure de la médiation et le déroulement de la médiation.

45 Après les règles de procédure de la médiation, je vais aborder le déroulement de la médiation et par la suite, bien sûr, on abordera la question de votre consentement à la médiation.

50 Et une fois qu'on aura fait le tour de tous ces aspects-là, on abordera plus particulièrement les préoccupations que vous avez au regard du projet du ministère des Transports et bon, saisir un petit peu le sens de vos demandes, etc., pour évidemment, nous demain, on va faire la même rencontre, demain matin, avec le ministère des Transports, si vous consentez à la médiation, et on va être plus en mesure d'avoir une bonne idée de l'ensemble des préoccupations et d'essayer de travailler avec les deux (2) parties.

55 Alors le mandat! Alors le ministre de l'Environnement, monsieur Thomas Mulcair, a confié au BAPE, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement dans le cadre du projet de réaménagement, bien sûr, des intersections de la route 138 avec le route du Bas-de-l'Anse et le chemin Saint-Paul à La Malbaie et ce, à compter du 6 décembre 2004.

60 Alors l'article 6.3 de la loi stipule que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a pour fonction d'enquêter sur toute question relative à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre, et de faire rapport à ce dernier de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en a faite.

65 Alors le ministre nous a donc demandé, évidemment, que le BAPE lui fasse parvenir son rapport dans les trente (30) jours si les parties ne consentent pas à la médiation, et dans les soixante (60) jours s'il y a une médiation. Alors nous, normalement, on devrait remettre notre rapport au ministre au plus tard le 6 février si on tient la médiation. S'il y en a pas, on a trente (30) jours, ça veut dire au début de janvier.

70 Alors vous savez probablement qu'une médiation est une règlement amiable d'un différend, une forme qu'on dit alternative de règlement de litige ou de prétention de litige, par l'usage de la négociation et de techniques de conciliation.

75 Alors en tant que médiatrice, moi, j'ai pour rôle d'aider les parties à s'entendre, à conclure une entente et ce, je le fais à titre de tiers impartial. Alors les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées, les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête; alors ce statut implique que je suis assermentée devant un juge de la Cour supérieure du Québec. Je possède l'immunité des commissaires enquêteurs et certains pouvoirs, tels que celui par exemple d'obliger une personne à se présenter devant moi, ou encore à déposer des documents qui sont en sa possession.

85

120 Je suis aussi soumise à l'obligation d'agir équitablement. Alors en outre, en tant que
125 membre du BAPE, j'ai adhéré au code d'éthique et de déontologie, que je me suis engagée à
130 respecter. Alors vous trouverez, dans la documentation qui vous a été transmise, une copie de
135 ce code, dont les règles visent entre autres à assurer l'indépendance du commissaire, alors
140 moi, j'ai tout à fait l'indépendance voulue pour négocier avec les deux parties; la neutralité,
145 l'impartialité, la transparence des travaux et l'équité procédurale.

150 Alors soyez assurés que je vais agir dans le dossier en toute neutralité et impartialité.
155 Alors mon rôle consiste à aider autant vous, les requérants, que le ministère des Transports, à
160 vous entendre. Ce que je vais rechercher, ce sont des éléments de solution qui vous
165 satisferaient et satisferaient le promoteur.

170 Alors il faut, concrètement, que les deux (2) parties trouvent leur compte dans l'entente
175 éventuelle qui pourrait intervenir entre vous.

180 Alors je vous fais un bref rappel de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts,
185 tout le processus qu'un dossier, dans le fond, suit avant d'arriver au BAPE, et ce qui arrive
190 après.

195 Alors le projet qui est devant nous aujourd'hui, il s'inscrit dans une procédure qui
200 s'appelle "Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement". Alors
205 initialement, le ministère des Transports a avisé le ministère de l'Environnement de son
210 intention de réaménager la route 138, dans votre secteur. Alors le ministère de l'Environnement
215 a émis une directive qui précise les informations qui devront être présentées dans les études
220 d'impact.

225 Alors une fois que cette étude-là est transmise au ministère de l'Environnement, le
230 ministère à son tour l'achemine à différents ministères et organismes qui ont des expertises par
235 rapport au projet et le ministère de l'Environnement leur demande des commentaires sur la
240 recevabilité du projet et sur le projet lui-même. À la suite de ces commentaires, le ministère de
245 l'Environnement pose au ministère des Transports une série de questions auxquelles le
250 ministère des Transports doit répondre. D'ailleurs, ces documents-là étaient présents, ces
255 réponses-là d'ailleurs sont jointes à l'étude d'impact dont vous avez pu prendre connaissance.

260 Alors à la suite de ces réponses-là, si elles sont jugées satisfaisantes, le ministère de
265 l'Environnement émet un avis sur la recevabilité de l'étude d'impact. Alors si c'est positif, ce qui
270 a été le cas dans le présent projet, alors c'est le début de la consultation publique qui est
275 confiée au BAPE. Alors la période d'information concernant le projet s'est tenue du 21
280 septembre au 5 novembre 2004.

285 Alors c'est au cours de cette période-là que vous avez pris connaissance du dossier, je
290 présume en tout cas, et transmis au ministre de l'Environnement une demande d'audience
295 publique.

130 Alors le ministre peut juger opportun de confier au BAPE un mandat d'enquête et de médiation au lieu d'une audience publique, lorsque les circonstances s'y prêtent. Alors en fait, avant de prendre sa décision, le ministre va tenir compte du nombre de requérants, de la nature de leurs préoccupations et de différents autres facteurs qui sont portés à sa connaissance.

135 Alors dans le présent projet, le ministre a choisi de voir s'il serait possible de répondre à vos préoccupations dans le cadre d'une médiation.

140 Alors quelles sont les règles de procédure de la médiation. La médiation, elle permet d'obtenir une entente équitable entre les parties sur un projet donné sans aller en audience publique. Alors il s'agit de trouver des terrains d'entente possibles, c'est pourquoi, moi, je demande aux participants de donner leur consentement à la médiation.

145 Ce consentement, et c'est très important, et j'insiste là-dessus, ça ne vous enlève pas votre droit à l'audience publique si la médiation échoue. Je pense que je vais être claire là-dessus, alors la demande de médiation, elle est faite sans préjudice aux droits des personnes, en l'occurrence vos droits à vous, qui ont demandé une audience publique. Alors c'est juste à la fin, devant la présentation d'engagements du promoteur satisfaisants pour vous et bien sûr pour le promoteur que les requérants à l'audience publique, vous autres, êtes invités à retirer votre demande d'audience publique. OK? Alors s'il y a une entente entre les deux (2) parties, à ce moment-là on vous fait signer un petit document sur lequel vous acceptez de retirer votre demande d'audience publique.

150 Et ça, c'est fait sous réserve et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente, bien sûr, soient respectées.

155 Alors par la suite, moi, en tant que médiatrice, je dois faire rapport au ministre de l'Environnement de mes constatations et de mon analyse, et le rapport inclut les éléments de l'entente s'il y a lieu; bien sûr, s'il y a pas d'entente, je peux pas aborder cet aspect-là.

160 Alors la décision d'autoriser ce type de projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre de l'Environnement. Alors s'il y avait entente, les éléments de l'entente seraient repris dans la recommandation du ministre à ses collègues. Si, par contre, il y a audience publique, le rapport du BAPE est constitué de recommandations qui peuvent ne pas être retenues par le ministre.

165 Alors en ce sens-là, la médiation présente des avantages par rapport à l'audience publique, notamment parce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation, alors que l'audience publique, elle ne présente aucune garantie pour les parties.

170 Alors je pense qu'en ce qui vous concerne, il y a des avantages à passer par le canal de la médiation plutôt par une audience publique.

175

Alors la médiation favorise la bonification du projet, elle épargne habituellement du temps, des frais, et elle lie d'une certaine façon le ministre de l'Environnement qui a rarement proposé au gouvernement un certificat d'autorisation différent des termes d'une entente conclue lors d'une médiation.

180

De façon générale, c'est difficile de dire absolue, parce qu'historiquement, on n'a pas nécessairement tout, mais le ministre propose et est lié en fait par l'entente qui a eu cours entre les deux (2) parties.

185

Alors quelle va être la façon dont je vais procéder. Alors ce soir, je vous rencontre; bon, je vous explique le fonctionnement, le déroulement de la médiation. Si vous êtes consentants, bien, on va examiner vos préoccupations. Et demain, je vais tenir le même type de rencontre avec le promoteur, demain matin.

190

Alors normalement, je procède point par point, si vous avez plusieurs points que vous voulez examiner, et si on a une entente sur un point en particulier, bien, on entérine l'entente et on passe à autre chose. Des fois, il faut que le contexte s'y prête, des fois c'est juste une entente et il faut discuter de différents points avant d'y arriver, mais quand il y a des ententes plus pragmatiques qu'on peut conclure, bien, on les fait au fur et à mesure.

195

Alors au préalable, bien sûr, je dois vérifier si vous êtes d'accord sur la justification du projet et sur sa réalisation éventuelle. Autrement dit, pour pouvoir discuter de vos préoccupations, il faut que vous soyez d'accord sur le fait que la route 138, dans votre secteur, soit réaménagée. Accepter la médiation, ça implique d'exclure la remise en question de la justification du projet; alors c'est essentiel, avant d'aller plus loin.

200

Si vous me dites, on n'en veut pas de modification à la route, bien là, moi, je peux pas aller plus loin. Il faut vraiment que la raison d'être du projet soit acceptée de votre part.

205

Alors à titre de médiatrice, je dois m'assurer aussi que les solutions proposées préservent la qualité de l'environnement et ne vont pas à l'encontre des droits des tiers; et quand je dis les tiers, c'est d'autres parties. Alors j'ai le devoir moral de protéger le droit de d'autres personnes. Par exemple, je sais pas moi, si vous me disiez, bien, pour satisfaire notre besoin, là, il faut exproprier sur le prochain kilomètre cinquante (50) autres maisons, bien moi, je suis obligée de respecter le droit de ces gens-là puisqu'ils sont pas présents ici à la table. Donc à ce moment-là, il faudrait que je prenne le temps d'examiner la situation avant d'aller plus loin et vous dire ce qui en est, est-ce que je peux aller dans ce sens-là ou pas.

210

J'ai aussi le devoir de ne pas laisser les parties conclure une entente qui serait injuste ou déséquilibrée. En d'autres termes, nous devons arriver à un règlement gagnant-gagnant; alors il ne doit pas y avoir de perdant. Alors si vous faites des gains, il faut que ce soit équitable des deux (2) côtés, autant pour le ministère des Transports que pour vous.

215 Alors une fois les consentements obtenus, il pourrait y avoir une ou des rencontres qui peuvent permettre d'en arriver à un règlement ou à une entente. Et on va déterminer, dès ce soir, les sujets qui vont être abordés, si vous êtes d'accord.

220 Alors la médiation, elle se déroule entre les requérants, c'est-à-dire entre vous et le promoteur, le ministère des Transports. Si je juge que c'est approprié, je peux inviter toute personne dont je considère la participation nécessaire.

225 Alors on a déjà fait une rencontre avec la chargée de projet du ministère de l'Environnement, si on avait besoin, le cas échéant, de sa participation, elle sera disponible pour venir ici. Ça peut être toute autre personne qui peut apporter un éclairage qui nous permet d'en arriver à une entente.

230 Pendant la médiation, moi je préside les travaux et mon rôle consiste principalement à assister les participants, susciter l'échange d'information objective, faciliter la communication et le processus de négociation. Je peux aussi présenter des éléments de solution.

235 Si je constate qu'une entente est improbable, je peux mettre fin à la médiation en tout temps. Alors si, de votre côté, vous consentez à la médiation, je m'attends de vous, tout autant que du promoteur, à ce que vous participiez de bonne foi.

240 Les échanges et les discussions se font en ma présence; en fait, la négociation et la médiation ne peuvent pas non plus se faire par l'entremise des médias. C'est très important, on fait pas ça sur la place publique, on fait ça entre nous. Et les seules communications médiatiques ont pour objet d'informer la population qu'il y a une médiation, et c'est la BAPE qui se charge en fait de cette communication-là avec les médias.

Est-ce que vous avez des questions, ou c'est clair dans votre esprit?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

245 En fait, il y a eu beaucoup de choses, là, c'est assez quand même condensé et assez rapide, c'est sûr qu'on va demander peut-être des explications plus tard un peu.

Pour le moment, est-ce que vous avez d'autres choses à ajouter?

250

PAR LA MÉDIATRICE:

Bien là, moi, le prochain point, c'est: est-ce que vous consentez à procéder à la médiation?

255

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Bien nous, pour la médiation, ça se trouve à être demain, ça?

260 **PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est-à-dire on commencerait demain, si vous autres, vous consentez. Mais avant de commencer la médiation, moi je veux examiner avec vous, d'abord savoir si vous êtes consentants et, deux, voir avec vous quelles sont vos préoccupations, qu'est-ce que vous
265 voulez exactement et tout ça, pour vraiment me faire une tête sur les problématiques que vous désirez soulever.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

270 Tantôt, vous avez dit, si on était d'accord ou pas. Au niveau du projet, on est d'accord pour le projet, parce que normalement, ce projet-là, ça devrait être un projet qui va augmenter la sécurité sur ce tronçon de route là. Ça, c'est très important.

275 Et deuxièmement, c'est que le fait qu'on a décidé de bouger dans ce sens-là, c'est parce qu'il y a quelque chose qui est intéressant dans ce projet-là, vous en avez parlé de toute façon tantôt, c'est que vous avez parlé d'une dame qui s'occupait de l'environnement, si je me trompe pas; ça, c'est un point important dans le projet qui devrait être regardé sous tous ses angles, sous tous les azimuts.

280 Et aussi, il y a pas juste le projet environnemental, au niveau de l'environnement, il y a aussi, à part l'environnement, c'est les gens qui restent là.

PAR LA MÉDIATRICE:

285 Oui, je suis d'accord, mais je veux juste vous dire que pour nous, l'environnement, ça inclut les gens qui sont touchés par le projet. Quand on parle d'environnement, on parle pas juste de la faune, de la flore, des ruisseaux, les humains font partie en fait, je dirais la définition large de l'environnement. Si ça a un impact sur votre qualité de vie à vous, bien, c'est un aspect environnemental du dossier, c'est quelque chose qu'on examine. C'est l'environnement
290 au sens large, donc les humains sont inclus là-dedans.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Pour ce soir, vous nous demandez d'argumenter sur certains points?

295

PAR LA MÉDIATRICE:

C'est-à-dire pas nécessairement argumenter mais nous dire...

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

300

C'est-à-dire prélever certains points?

PAR LA MÉDIATRICE:

305

Nous dire ce qui, pour vous, je vous parle pas du un point six kilomètre (1,6 km) au complet, mais vous, sur votre propriété, qu'est-ce que vous considérez qui est un irritant pour vous, ou qu'est-ce que vous souhaiteriez qui se passe par rapport à vous comme citoyens qui restez, je pense que votre adresse, c'est le 2020?

310

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Le 2000.

PAR LA MÉDIATRICE:

315

Alors c'est dans ce sens-là.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

320

C'est justement le nœud...

PAR LA MÉDIATRICE:

325

Mais avant de discuter de vos préoccupations, moi, je veux savoir si vous êtes d'accord pour qu'on commence la médiation. Ça peut commencer et se terminer demain, comme ça peut prendre un peu plus de temps, ça je le sais jamais d'avance, quand on commence. Alors ça peut prendre quelques séances, ça en prendra pas dix (10), là.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

330

Mais la médiation, on commencerait demain?

PAR LA MÉDIATRICE:

335

Demain après-midi.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

340

C'est qu'il y a un petit problème pour demain après-midi, pour mon travail. C'est que nous, on a un contrat chez Desmarais à Sagard et puis ce qui se passe, c'est qu'il y a des choses qu'il faut – on part en vacances le 17, donc vendredi midi, et il faut absolument que

demain, on ait fini certaines choses qui sont urgentes, ça peut pas attendre. Donc pour moi, demain, ce serait pas possible.

345 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Mais est-ce que madame Brown peut participer sans que vous soyez là?

350 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

C'est-à-dire qu'on est les deux (2) là-dessus, et on aimerait bien, c'est parce qu'on se partage certaines choses, on a chacun...

355 **PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est parce que vous comprendrez que si on fait pas ça demain après-midi, nous autres, on a essayé de respecter les contraintes de tout le monde, vous conviendrez que, bon, je vous dis pas que ça va durer tout l'après-midi, mais il faudrait au moins qu'on puisse commencer quelque chose demain parce que sinon, ça nous remet après les Fêtes et moi, j'ai un délai très fixe. Il faut que s'il y a une médiation, au plus tard le 6 février, mon rapport soit remis et ça, remettre mon rapport le 6 février, bien, il faut que j'aie au moins dix (10) jours, il faut qu'il soit imprimé, mis en page, édité, etc.

365 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Est-ce que la semaine prochaine, est-ce qu'au début de la semaine prochaine, est-ce que ça peut se faire, sans vouloir brusquer rien, là.

370 Parce que moi, vraiment, c'est moi qui est en charge des contrôles et un paquet de choses, alors monsieur Desmarais rentre vendredi matin, ce serait assez dur de dire à monsieur Desmarais, on n'a pas eu le temps.

PAR LA MÉDIATRICE:

375 Oui, oui, je comprends, mais est-ce qu'on peut pas commencer avec madame Brown?

PAR Mme SYLVIE BROWN:

380 À ce moment-là ça implique quoi? Est-ce que moi...

PAR LA MÉDIATRICE:

Bien là, tout simplement, écoutez, ce que ça implique, c'est que ce soir, on discute de vos préoccupations. Bon, demain, on va rencontrer le promoteur demain matin, alors demain

385 après-midi, le promoteur va probablement donner certaines explications sur certains aspects de vos préoccupations, et puis on va essayer de commencer à faire cheminer, voir qu'est-ce qu'on peut, s'il y a possibilité de faire des aménagements ou faire des choses qui répondraient à vos besoins.

390 Tu sais, si vous nous dites ce soir, par exemple, nous autres, ce qu'on voudrait, c'est telle chose, bien là, on peut arriver demain après-midi, bon, vous vous présentez au promoteur, vous dites ce que vous voulez. Là, le promoteur pourra voir s'il y a possibilité ou s'il veut réfléchir. Mais au moins, on aura initié quelque chose.

395 Parce que là, je trouve que l'autre semaine, vous comprendrez, je comprends que pour vous autres comme pour nous autres, c'est la période des Fêtes...

PAR LA COORDONNATRICE:

400 Et on a déjà retardé d'une semaine, à part de ça. On était supposé se rencontrer la semaine passée.

PAR LA MÉDIATRICE:

405 Ça fait qu'on perd du temps à reporter. Et en ayant le promoteur ici, ça fait que si vous êtes d'accord pour aller en médiation, on peut quand même débiter avec madame Brown.

On signera rien demain après-midi, là.

410 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Ça, ça irait vers quelle heure, demain après-midi?

PAR LA MÉDIATRICE:

415

C'est à deux heures (2 h).

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

420

Je pense que, Sylvie, tu pourrais...

PAR Mme SYLVIE BROWN:

425

C'est sûr que moi aussi, je travaille, mais je comprends que tout le monde est occupé aussi.

PAR LA MÉDIATRICE:

430 Bien là, c'est parce qu'à un moment donné, il faut avoir des priorités. Tu sais, je
comprends très bien, mais si madame Brown peut être là, je pense qu'il faudrait commencer
demain après-midi, si vous êtes d'accord pour qu'il y ait une médiation.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

435 Est-ce qu'on en a, j'imagine, pour une couple d'heures ou...

PAR LA MÉDIATRICE:

440 Ça devrait être une couple d'heures maximum.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

En tout cas, je peux plus m'arranger que Jocelyn.

445 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Alors on pourra commencer mais après ça, vous vous entendrez avec madame
Bouchard sur vraiment des journées où ça vous convient. Mais vous comprendrez qu'il y a trois
(3) parties en cause, il faut que ça convienne au ministère des Transports aussi, alors c'est tout
450 à votre avantage de vous assurer d'une certaine disponibilité.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

455 Pour la médiation, vous aimez mieux que ce soit comme à huis clos, comme on le fait
ce soir. Vous parliez tantôt que pour les médias, ce serait mieux que ce soit, la médiation, que
ce soit public à ce moment-là?

PAR LA MÉDIATRICE:

460 Non, c'est pas public, une médiation.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

465 Non mais, je veux dire, si on dit non à la médiation, donc là, ça amène une autre façon
d'agir?

PAR LA MÉDIATRICE:

470 Si vous dites non à la médiation, moi je fais mon rapport au ministre et là, je dis au
ministre, bien, les requérants n'ont pas consenti à la médiation. Alors là, c'est le ministre qui va
décider ce qu'il fait.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

475 C'est lui qui va trancher la question, finalement?

PAR LA MÉDIATRICE:

480 Oui. Moi, je tranche pas la question, c'est pas moi qui décide s'il y a une médiation ou
s'il y en a pas, ou s'il y a une audience publique ou s'il y en a pas. C'est le ministre qui va
décider.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

485 C'était juste pour éclaircir un peu.

PAR LA MÉDIATRICE:

490 Oui, oui, et c'est important.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Vous avez dit beaucoup de choses, là.

495 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Oui, oui, c'est important.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

500 C'est ça. Donc ce soir, on pourrait parler dans le but d'aller en médiation, des points qui
vont nous mener à la médiation, c'est ça?

PAR LA MÉDIATRICE:

505 C'est-à-dire de vos préoccupations par rapport au projet que vous voulez discuter ou
encore de propositions que vous avez à faire, qui vous satisferaient par rapport au projet qui est
présenté.

510 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Et vous, vous allez rapporter ça à Québec...

515 **PAR LA MÉDIATRICE:**

C'est-à-dire que demain matin, je rencontre le ministère des Transports et demain après-midi, vous représentez vos demandes au ministère des Transports et là, il y a un échange entre les deux (2) parties. Le ministère des Transports dit, bien telle chose, je peux le faire, telle chose, je peux peut-être pas, je vais l'examiner. C'est un peu dans ce sens-là.

520

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Mais vous, vous étudiez les critères qu'on va apporter.

525 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Moi, je vais vous entendre; comme ce soir, si vous êtes d'accord à poursuivre dans la médiation, bien là, je vais vous écouter et je vais pouvoir vous dire, bien ça, oui, ça peut être une partie de la médiation.

530

Je sais pas, moi, si vous me dites, il faut que la route passe un kilomètre (1 km) plus loin, bien là, je vais dire, écoutez ça, on peut pas faire ça. Alors c'est ces questions-là.

535 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Non, mais on va aller à la médiation, c'est bien sûr; on veut voir s'il y a quelque chose à dénouer parce que là, il y a une façon de le voir et il y a une variante à voir. On nous a parlé de d'autres choses, c'est ce qu'on voudrait savoir, les choses qu'on connaît moins, qu'on a moins été informé. Il y a des choses qui nous plaisent moins.

540

PAR LA MÉDIATRICE:

Et ces choses-là, ce serait quoi?

545 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Bon bien c'est-à-dire qu'il y a eu, on nous a présenté deux (2) variantes, variante A et variante B, OK, et on nous a parlé aussi de deux (2) autres variantes, C et D probablement, sauf qu'on les a jamais vues. On peut pas savoir si la A et la B, il y a comme une balance qui peut se faire.

550

PAR LA MÉDIATRICE:

555 Moi, je suis pas au courant qu'il y a une variante C et une variante D. En tout cas dans l'étude d'impact, il y a deux (2) variantes.

PAR L'ANALYSTE:

560 Je l'ai épluchée quelques fois, et j'ai pas vu ça.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

 Oui, c'est parce qu'on nous en a parlé. C'est pour ça que je le mets sur la table ce soir.

565 **PAR LA MÉDIATRICE:**

 On va poser la question au ministère des Transports demain.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

570 Ça m'intéresserait de savoir si vraiment, ça existe; probablement que ça existe, on nous en a parlé.

575 Et ensuite, c'est le développement, pourquoi exactement – on nous en a parlé un petit peu par rapport à la variante A et la B – pourquoi avoir choisi la B, qui coûte un petit peu plus cher, presque le double de la A, si je me trompe pas, et il y a beaucoup de choses qui vont être déplacées au niveau faunique et tout ça, et pourquoi que la variante B pourrait pas avoir quelques modifications à ce moment-là.

580 Parce que je trouve que c'est une variante qui est vraiment comme un bulldozer dans notre coin.

PAR LA MÉDIATRICE:

585 Quand vous parlez de modifications à la variante B, est-ce que vous pourriez être, en tout cas nous donner des détails.

PAR L'ANALYSTE:

590 Légèrement plus précis.

PAR LA MÉDIATRICE:

 Oui, un peu plus précis, parce que c'est pas évident, là, dire, elle peut être modifiée.

595 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

C'est-à-dire la variante, la modification. En fait, la modification, c'est que ce serait plus de modifier en direction de la A, c'est ça. On n'a pas la variante?

600 **PAR L'ANALYSTE:**

Oui, oui, on l'a.

PAR LA MÉDIATRICE:

605

Écoutez, je vais m'approcher de vous autres...

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

610

Ça, c'est la variante B.

PAR LA MÉDIATRICE:

615

C'est-à-dire que le tracé en rouge, ça c'est la variante B. Ici, M14, c'est votre maison, OK.

Alors quand vous dites qu'il pourrait y avoir une modification, qu'est-ce que vous voulez dire?

620 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

625

Bon, c'est ça. Tout le trajet ici, qui est déporté, finalement, vers le nord, OK, ce trajet-là, il va empiéter sur la forêt; en fin de compte, c'est sur l'environnement, OK. Et il y a tout de même assez long en mètres, je l'ai pas calculé, je peux pas vous dire. OK, première des choses.

Deuxièmement, ça ici, le déplacement de la route du Bas-de-l'Anse, qui va être déplacée...

630 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Vers l'est.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

635

... vers l'est, ça, c'est encore quelque chose qui va toucher, parce qu'il y a une rivière, la rivière ici je pense, qui passe là, qui va toucher encore à la forêt qui est là, OK. J'ai quelque chose pour vous tantôt.

640

Bon ça, c'est quelque chose que je vois, en tout cas moi personnellement, que je vois que c'est pas utile de faire ça, un déplacement comme ça, OK.

Ensuite, qu'est-ce que je vois, c'est que j'ai vu aussi, nous, on reste toujours à la même place. Même si on décale la route vers le nord, on reste toujours à la même place.

645

Bon là, on tombe sur trois (3) voies; il y a une voie lente, une voie rapide normale et la voie de rencontre, d'est en ouest, OK. Donc le problème, c'est qu'ici, il y a un virage accompagné d'une côte. Bien en fait ça monte, il y a un dénivelé assez sérieux quand même.

650

Bon ici, la voie lente, elle va être arrêtée à un moment donné, à partir de là à peu près. Sauf que le problème au niveau des décibels, il va augmenter.

PAR LA MÉDIATRICE:

655

Il va augmenter où? Quand vous dites qu'il va augmenter, il va augmenter où?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

660

Bon, je vais vous expliquer un petit peu, avant. C'est qu'ici, la voie, la voie double, je pense qu'elle arrêta à peu près ici, un petit peu plus loin que cette sortie-là, OK.

665

Donc si, parce qu'on voyage à tous les jours dans ce coin-là, s'il y a une (1) ou deux (2) vans ou trois (3) vans qui sont dans la voie lente, il y a une accélération des gens, les gens se dépêchent avant que l'entonnoir arrive, les gens se dépêchent d'accélérer. En accélérant, le moteur, il produit plus de son, donc les décibels sont en augmentant.

670

Donc le problème qui était là, il s'en vient jusqu'ici. Les gens, ils vont voir la côte là. Parce qu'ici, ça va augmenter, le nivellement ici va pouvoir dire au conducteur de l'auto, bien, pas le dire mais le conducteur de l'auto, avec les modifications, va voir plus loin. Donc s'il y a déjà des vans ici ou n'importe quoi qui est dans la voie lente, assurément, sur ce tronçon-là, sur cette distance-là, les gens vont accélérer.

PAR LA MÉDIATRICE:

675

Ce que vous voulez dire dans le fond, c'est que près de chez vous...

PAR L'ANALYSTE:

Vous êtes convaincus qu'il va y avoir plus de bruit.

680

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui, assurément. On le vit, de toute façon. On le vit déjà, même s'il y a pas de voie double, il y a des gens qui dépassent sur le bouton ici, donc il y a une hausse de décibels.

685

PAR LA MÉDIATRICE:

Donc ça, c'est un problème que vous soulevez, c'est que ça va être plus bruyant pour chez vous.

690

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui, exactement.

695

PAR LA MÉDIATRICE:

Est-ce qu'il y a d'autre chose, par rapport à votre propriété, que vous constatez qui serait problématique?

700

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui. Bien en fait, c'est ce qu'on nous propose. C'est qu'il y a un fossé de vingt pieds (20 pi) qui va séparer...

705

PAR Mme SYLVIE BROWN:

L'emprise est tout de suite...

710

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui, c'est ça, sur la clôture de chez nous.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

715

Et on a six pieds (6 pi) plus loin de gazon qui nous appartiendra pas.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui, c'est ça.

720 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Et suite à ça, il y a un fossé de vingt pieds (20 pi) de large qui va creuser.

725 **PAR L'ANALYSTE:**

Par rapport au modèle du profil B de la route?

PAR LA MÉDIATRICE:

730 C'est ça, oui.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

735 C'est ça qu'on considère, nous autres, d'abord l'aspect visuel, on n'a jamais vu ça, un fossé de vingt pieds (20 pi) de large si près d'une maison; nous autres, on voit pas que ce serait bien évident.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

740 C'est ça, parce que vers les Sept-Côtes qu'on appelle, vers Saint-Siméon, OK, il y a déjà eu un tracé de refait là, avant la première côte, après le déluge qu'on a eu je sais pas en quelle année, je me souviens plus, OK, les maisons ont été respectées. C'est qu'ils ont tassé juste une maison pour aller du côté de Port-au-Persil, ils ont déménagé une maison mais ils ont respecté les trois (3) autres maisons qui étaient en abord de la route 138. Donc ils ont éloigné
745 la route de ces maisons-là.

Donc moi, c'est sûr que si la route, elle passait – regardez l'axe, si on met un axe, c'est sûr que quelqu'un qui veut passer là peut faire une ligne droite, il peut le faire. Sauf que ce serait facile de faire un axe en empiétant chez nous.

750

Pas parce qu'on veut se faire déménager, là. Parce qu'on veut avoir une qualité de vie, même si on demeure à proximité d'une route comme la route 138. Donc ce serait facile, d'après moi, de corriger ça mais plus du côté sud-est. En empiétant chez nous, le voisin, on est juste deux (2) de toute façon, et puis là, on vient pas empiéter sur la forêt, et puis on n'est pas
755 obligé non plus, parce que le chemin, il va baisser. Il y a un genre de dos d'âne, ça va baisser d'à peu près un mètre quelque chose.

755

Donc en baissant le dos d'âne qu'il y a ici, ici ça va être plus facile pour les gens, ils vont voir des deux (2) côtés. Donc je vois pas l'utilité de transférer la route qui est là ici. En la gardant là, il y a aucun problème, ça peut se faire facilement.

760

PAR L'ANALYSTE:

765 Mais là, il va falloir que vous m'expliquiez quelque chose, parce que si moindrement – on est allé cet après-midi faire une visite de terrain, et vous êtes collés en titi sur la route!

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

770 Oui.

PAR L'ANALYSTE:

Moi, c'est ce que j'ai vu.

775 Et là, si je comprends bien, en faisant une emprise de route nationale de type B, c'est bien de valeur mais l'emprise, elle se ramasse jusque dans votre salon ou à peu près. Ce qui fait qu'on a comme pas le choix, vous êtes expropriés ou relocalisés.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

780 Oui.

PAR L'ANALYSTE:

785 C'est ce que vous voulez?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

790 Bien en fait, ce qu'on veut, c'est d'abord d'avoir plus – tant qu'à faire un projet, c'est pas un projet juste mettons de route, de chemin, de sécurité aussi, c'est un projet, on l'a dit au début qu'il fallait que tout le monde soit d'accord, il faut que tout le monde soit à l'aise avec ça.

795 Donc nous, c'est bien certain que pourquoi ça a changé de A à B, pourquoi que le A a pas été étudié plus longtemps...

PAR LA MÉDIATRICE:

800 Bon ça, c'est une question qu'on va poser au ministère des Transports demain. Alors vous allez être là, madame Brown, vous allez voir ce que le ministère des Transports va être en mesure de répondre là-dessus.

Moi, j'ai pas la réponse au moment où on se parle.

PAR L'ANALYSTE:

805

C'est sûr qu'on est allé voir aujourd'hui et on a tout à fait constaté que si moindrement on met la route à deux mètres (2 m) par rapport à où est-ce qu'elle est actuellement, bien, vous avez le sommet de la route vis-à-vis vos fenêtres de chambre.

810

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Nous autres, ils nous ont dit, en tout cas je sais pas si j'ai bien compris, que ça dérangerait pas, qu'on serait pas mal à la hauteur.

815

Mais moi, si je lis le projet, je l'ai amené d'ailleurs, c'est comme vous dites, on va avoir la route...

PAR LA MÉDIATRICE:

820

En tout cas, on va leur demander.

PAR L'ANALYSTE:

825

On va leur demander et, en tout cas, c'est sûr et certain que par rapport à chez vous, ça vous éloigne sur ce qui est projeté là, effectivement.

PAR LA MÉDIATRICE:

830

Mais nous autres, on va demander, en tout cas par rapport à votre propriété, mettons le projet tel qu'il est là, en fait quelles vont être les distances exactes par rapport à votre maison; la route, sa hauteur, elle va être à quelle hauteur par rapport à votre maison; bon pourquoi, vous parlez de la courbe ici, pourquoi la mettre là plutôt qu'ici, on va leur demander l'explication.

835

Bon, on va voir ce qui en est de leur façon d'avoir proposé ce tracé-là plutôt qu'un autre.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

840

Ce qu'on nous a dit pour ça, ici, c'est qu'il y a un nouveau règlement ou en tout cas, ça prend un angle de quatre-vingt-dix degrés (90°). Sauf que je pense que pour donner un angle de quatre-vingt-dix degrés (90°), ça fait beaucoup...

PAR L'ANALYSTE:

845

De remblai.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

... de remblai parce que d'abord, je sais pas combien il y a de mètres...

850 **PAR L'ANALYSTE:**

Six (6 m)!

855 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Il y a six mètres (6 m), il y a vingt pieds (20 pi) quand même, de remblai. Et puis ça va changer la configuration ici du terrain.

860 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Mais ça, je veux vous arrêter tout de suite, là, c'est pas quelque chose qui peut influencer le résultat de la médiation avec vous autres. En fait, cet aspect-là, c'est le ministère de l'Environnement dans le fond qui va discuter avec le ministère des Transports.

865 Nous, ce qu'on va essayer de voir, c'est qu'est-ce qu'on peut faire pour vous donner une qualité de vie qui est peut-être équivalente et peut-être meilleure que celle que vous avez actuellement.

870 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Bien, c'est ça. Évidemment, on va demeurer près.

PAR LA MÉDIATRICE:

875 Alors c'est quoi, est-ce que c'est une expropriation, est-ce que c'est une modification, est-ce que c'est des aménagements différents, là, je le sais pas.

PAR L'ANALYSTE:

880 Est-ce que votre maison a un solage?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

C'est un vieux solage en pierre, c'est ça.

885 Mais c'est sûr que ce serait l'idéal si on était capable de reculer les deux (2) maisons qui sont là.

PAR LA MÉDIATRICE:

890

Oui, mais là, je veux juste que vous parliez pour vous.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

895

Excusez-moi! Je débordais un petit peu. Sauf que c'est sûr que pour, voyons...

PAR Mme SYLVIE BROWN:

900

Nous autres, c'est clair qu'on aimerait mieux être plus loin du chemin, évidemment.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

On serait mieux.

905

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Parce que quand j'expliquais tantôt, vous avez dit, on a une clôture quasiment dans notre galerie et on a six pieds (6 pi) que le ministère des Transports nous a dit, après la clôture, mais ce six pieds-là (6 pi), il est pas à nous, OK.

910

Et après ce six pieds-là (6 pi), c'est pas beaucoup, on a un gros fossé de vingt pieds (20 pi) de large. On n'a jamais vu ça; moi, j'ai jamais vu ça. Me semble que ça va être trop proche, ce sera pas beau, me semble.

915

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Comme j'expliquais aux gens du ministère qui sont venus...

PAR L'ANALYSTE:

920

Mais en fait, moi, j'essaie simplement, j'ai lu l'ensemble de l'étude d'impact et j'ai lu votre requête, et j'essayais de faire le lien entre ce que vous demandiez et ce qu'il y avait là-dedans, pour comprendre vraiment où est-ce que vous vous situez et comprendre exactement la nature de vos besoins, parce que vous avez effectivement soulevé des problèmes.

925

Mais dans l'explication je dirais très détaillée des solutions, ça, c'est un peu moins évident, dans votre requête.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

930

Qu'est-ce que vous dites, qu'est-ce qui est moins évident?

PAR L'ANALYSTE:

935 Bien, vos solutions possibles. J'avais toute une série de problèmes, mais j'avais pas nécessairement beaucoup de solutions.

PAR LA MÉDIATRICE:

940 De solutions, c'est ça, qu'est-ce que vous souhaiteriez.

PAR L'ANALYSTE:

Qu'est-ce qui pourrait être applicable.

945 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

OK, je comprends.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

950 Étant donné qu'il y a des transports routiers lourds, ça c'est un problème, le nombre de décibels, on va se ramasser avec un double voie de notre côté, donc on va se ramasser avec un trafic lent et un trafic rapide. Donc on vient là d'augmenter d'autre chose. Bon, OK.

955 Ensuite de ça, c'est que c'est ça, c'est d'avoir – tu sais, le projet est bon, il est beau, mais on voudrait, comme résident dans ce secteur-là, avoir quand même...

PAR Mme SYLVIE BROWN:

960 Une belle qualité de vie.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

965 ... une qualité de vie par rapport à la route qui est là. C'est pas juste la route, tu sais. On n'est pas beaucoup, mais c'est pas juste la route.

Et ce qui est intéressant là-dedans, c'est qu'on refait une nouvelle route, donc ça va être neuf, mais nous on reste comme ça. Mais il faudrait peut-être adapter...

970 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Je vais vous poser quelques autres questions.

975 D'abord, est-ce qu'il y a beaucoup de camions qui circulent sur la route du Bas-de-
l'Anse?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

980 Non, ça arrive, mais c'est pas beaucoup.

PAR LA MÉDIATRICE:

Pas souvent?

985 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Non.

PAR L'ANALYSTE:

990

Grosso modo, pourriez-vous nous dire à peu près combien par jour?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

995 Il y en a jamais...

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1000 Il y a des résidents qui sont camionneurs, c'est la seule...

PAR LA MÉDIATRICE:

C'est juste les résidents?

1005 **PAR L'ANALYSTE:**

Et le chemin Saint-Paul, est-ce qu'il y en a des camions qui circulent?

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1010

Je dirais plus.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1015 Bien, il y a juste monsieur Tremblay, André Tremblay. À part ça, c'est tout.

PAR L'ANALYSTE:

Est-ce qu'il y en avait plus il y a dix (10) ans, des camions qui circulaient là-dessus?

1020

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Il y en avait moins, parce qu'il y a les messieurs Tremblay qui restent un petit peu plus haut, eux conduisent deux (2) camions lourds. Donc eux, à tous les jours...

1025

PAR L'ANALYSTE:

Il y a personne d'autre, en termes de camions lourds, qui circule là-dessus?

1030

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Non.

PAR LA MÉDIATRICE:

1035

Je m'excuse, il y a pas d'exploitation forestière?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1040

Il y en a déjà eu. Il peut s'en faire d'autre.

PAR L'ANALYSTE:

En quelle année?

1045

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Dernièrement, je me souviens plus exactement, c'est en 97-98.

1050

PAR LA MÉDIATRICE:

Maintenant vous autres, vous avez un puits?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1055

Oui.

PAR LA MÉDIATRICE:

1060 C'est un puits de surface?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1065 Artésien.

PAR LA MÉDIATRICE:

Et puis il est localisé...

1070 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

À peu près à cinquante pieds (50 pi) de la maison, cinquante-soixante pieds (50 pi-60 pi) de la maison.

1075 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Plus reculé?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1080 Non, non, à côté de la maison.

PAR LA MÉDIATRICE:

1085 À côté de la maison?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1090 Oui.

PAR LA MÉDIATRICE:

OK, c'est beau.

1095 **PAR L'ANALYSTE:**

J'ai une autre question. Par rapport au lot 351, on dit que vous êtes propriétaire du lot 351, mais est-ce que vous êtes propriétaire des deux (2) côtés?

1100 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Non.

1105 **PAR L'ANALYSTE:**

Uniquement de ce côté-ci?

1110 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Seulement de notre côté.

PAR L'ANALYSTE:

Vous avez quand même du terrain en arrière?

1115

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

On a deux cent trente par deux cent cinquante (230 pi X 250 pi).

1120 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Donc la maison ici, c'est un autre lot, elle est pas sur votre lot, le 352?

1125 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Non, du tout.

PAR LA MÉDIATRICE:

1130 C'est vraiment leur propriété?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

C'est ça, exactement.

1135

PAR LA MÉDIATRICE:

Mais est-ce que, parce que quand on voit le lot 351, la partie de l'autre côté, est-ce qu'elle vous appartient?

1140

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Non, non.

1145 **PAR LA MÉDIATRICE:**

OK. C'est juste...

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1150

Nous, on a une façade de deux cent cinquante (250 pi) plus une profondeur de deux cent trente (230 pi).

PAR LA MÉDIATRICE:

1155

Deux cent cinquante par deux cent trente (250 pi X 230 pi), OK.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1160

Mais en fait, reculer le bâtiment, ça demande pas une expropriation. Ça, ça améliorerait quand même, déjà là, vous le savez, on est déjà restreint sur la route, mais c'est sûr que si on regarnit tout ça ici, bien, me semble que c'est important de regarder ça, les gens qui vivent proche. Et tant qu'à faire quelque chose, on fait quelque chose de beau et de propre.

1165

Parce que d'abord, Charlevoix – parce que moi, le but de ça aussi, c'est pas juste la maison, c'est que Charlevoix, moi je travaille beaucoup avec des gens de l'extérieur et puis Charlevoix, eux, ce qu'ils adorent, les côtes, ils s'en fichent, il y en a qui s'en fichent pas mais les gens arrivent, c'est beau dans Charlevoix, il y a des côtes en masse, c'est plaisant, il y a un beau paysage, il y a de la forêt tout le tour, il y a des secteurs qu'il y a des forêts beaucoup, chez nous c'est beau, ce coin-là.

1170

Et je suis certain, moi, que les ingénieurs sont capables de faire quelque chose avec ça, ici. Si on regarde ça – je veux pas retarder le projet...

1175 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Non, vous retardez pas le projet, c'est un droit tout à fait légitime que vous avez.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1180

C'est pas ça qu'on veut, justement.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1185 Parce que la sécurité, nous, on a un fils, le plus jeune, en entrant dans l'entrée chez nous, il y a déjà eu un face à face. Ça fait que, bon, on sait que c'est dangereux d'une certaine façon. Il faut être triplement vigilant.

PAR LA MÉDIATRICE:

1190 C'est parce qu'on voit pas du tout venir les autos, on est allé cet après-midi.

PAR L'ANALYSTE:

1195 On a constaté de visu.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1200 Même, pendant les vacances de la construction et pendant environ un mois, peut-être plus, c'est déjà arrivé, pendant les vacances de la construction, que j'attende au moins dix (10) à quinze (15) minutes avant de sortir de chez nous. Ça fait que c'est sérieux, là.

PAR LA MÉDIATRICE:

1205 Oui, oui. On a quand même constaté.

Bien, je pense que le ministère des Transports, s'il souhaite refaire la route, c'est parce que vraiment, il y a une question de sécurité.

1210 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Moi, je pense que relocaliser et prendre soin, je pense, de regarder – parce qu'ici, la route, le plan B, c'est que c'est sûr qu'il y a de l'espace pour peut-être modifier, je dirais.

1215 **PAR L'ANALYSTE:**

1220 Mais si le moindrement, dans le fond, sans nécessairement toucher au tracé, parce que j'ai fait un projet de route il y a pas longtemps, et il y en avait trente (30) tracés différents sur la table, je sais pas si vous le savez mais à un moment donné, essayer de se brancher sur un, c'est déjà quelque chose.

1225 Mais dans l'hypothèse où moindrement, le tracé B était conservé à peu près tel quel et qu'on reculait votre maison, en tout cas qu'il y avait un soupçon d'aménagement paysager devant, parce que là, c'est sûr et certain que si on regarde le fossé, on peut planter des arbres mais si on fait un drainage partiel, on peut plus en planter, un drainage souterrain, ça devient un

peu plus compliqué, si moindrement on attachait tout ça, est-ce que le tracé B pourrait quand même vous convenir ou dans votre tête à vous, le fait d'avoir un remblayage très important devant votre propriété, c'est à peu près inconcevable? C'est ça que je cherche à comprendre aussi.

1230

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Moi, ce que je pense, c'est que c'est bien certain que si on recule la bâtisse, moi, ce que j'aimerais, c'est sûr qu'à l'heure où on se parle, avec le trafic qu'on a, on peut pas le voir, l'impact, le nombre de décibels je parle. Donc c'est sûr que c'est surtout pendant l'été qu'on va voir, c'est surtout là que ça se passe.

1235

Même là encore, ça commence tôt le printemps, l'histoire du ski de printemps et tout ça, les vacances, les semaines de relâche, ça peut aller jusqu'au mois d'octobre. Au mois d'octobre, c'est une très belle période pour prendre des vacances, et surtout dans Charlevoix.

1240

Il y a aussi...

PAR LA MÉDIATRICE:

Juste une parenthèse, est-ce que l'importance de la circulation se fait sentir plus la fin de semaine ou la semaine, par exemple pendant du printemps à l'automne; vous autres, est-ce que vous voyez une différence entre la semaine et la fin de semaine?

1245

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui. Moi, je la vois. C'est qu'en fait, la fin de semaine, elle commence le jeudi soir et ça peut finir le lundi. Le reste de la semaine, comme le camionnage lourd, le dimanche, ça commence à rouler et puis le lundi, ça peut être tranquille, mardi ça va recommencer. Le mercredi, jusqu'au prochain dimanche.

1250

1255

Dans le temps des vacances, il y a une période creuse, entre le lundi, peut-être le mardi. Après ça, ça va continuer, ça va reprendre. C'est surtout là.

1260

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Le trafic est quand même régulier.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1265

Il est constant, quand même, le trafic.

1270 Et il y a d'autre chose aussi, je vois que le tracé ici, il est relativement assez en ligne droite. Bien moi, je me dis que dans Charlevoix, c'est que des lignes droites, peut-être le moins possible. Je vais vous expliquer pourquoi! C'est que si moi, je pars du point A, mettons de Québec, OK, et puis si je prends mettons dix (10) à quinze (15) minutes de moins à me rendre à Baie-Sainte-Catherine, j'arrêterai plus à La Malbaie, je vais dire, mon dix-quinze (10-15) minutes, je vais me rendre à la traverse et ça va aller plus vite me rendre sur la Côte-Nord.

1275 Donc ça, c'est une lacune, il faut garder quand même les gens chez nous de temps en temps!

PAR LA MÉDIATRICE:

1280 Mais ça, il faut faire attention un peu. Ça, c'est une préoccupation plus générale.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1285 C'est ça, ça nous touche pas, nous autres, ça.

PAR LA MÉDIATRICE:

Parce que c'est pas chez vous qu'ils arrêtent.

1290 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

C'est encore drôle, madame.

PAR L'ANALYSTE:

1295 Je comprends votre attachement à votre région.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1300 Ça, c'est vrai. Mais ça, je ferme la parenthèse.

Mais ils arrêtent pas chez nous, c'est embêtant. Quand ils sont en panne, ils viennent chez nous. Ça arrive souvent, même. À la maison, ça cogne, on est en panne. Ils vont pas chez le voisin, ils vont chez nous.

1305 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous devez être très accueillants!

1310 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

C'est ça qu'on se fait dire.

1315 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

On fait le café à toutes les fois. Bon, c'est ça.

En fait, c'est ça, c'est d'essayer d'abord, pour nous, peut-être relocaliser la maison, voir qu'est-ce qu'on peut faire, la distance aussi qu'on peut aller.

1320

Aussi, le terrassement en avant, faire quelque chose...

PAR LA MÉDIATRICE:

1325 Un aménagement qui est agréable.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Pour rehausser peut-être notre propriété.

1330

PAR L'ANALYSTE:

Mais tantôt, je vous mentionnais que pour être capable d'avoir un drainage souterrain, c'est-à-dire d'enlever le fossé, c'est sûr et certain qu'on dit un petit peu plus adieu aux arbres.

1335

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Vous parlez de quel fossé, là?

1340 **PAR L'ANALYSTE:**

Regardez, devant chez vous, vous avez normalement la route, je veux pas trop gesticuler parce que ça s'inscrit mal pour la sténotypie, mais vous avez votre profil de route qui va être un peu en pente comme ça, et après ça vous avez les accotements qui vont être prévus et ensuite de ça, vous avez les fossés qui sont comme ça, de chaque côté.

1345

On peut effectivement s'organiser pour qu'il y ait pas de fossé, c'est possible. Sauf qu'il faut prévoir un drainage souterrain pour être sûr que l'eau se ramasse pas chez vous. Et si on fait ça, on peut pas planter d'arbres. Comprenez-vous?

1350

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Vous parlez de la façade, en avant de la maison?

1355 **PAR L'ANALYSTE:**

Oui, oui, en avant de chez vous.

1360 Si moindrement, on fait un drainage souterrain, je peux vous garantir que les arbres vont sécher.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1365 Mais si on regarde le fossé, en fait nous autres, c'est parce qu'on trouve qu'on va être trop proche du fossé, et notre emprise est tout de suite, elle va tout de suite être là sur le fossé. Ce sera pas beau.

1370 Donc si notre maison est reculée, bien là, ils auront beau faire le fossé, en fin de compte, nous, on va avoir un gazonnage.

PAR L'ANALYSTE:

1375 Autrement dit, ce bout-là est moins important pour vous. En fait, ce bout-là est moins important dans le sens, si moindrement la maison était reculée, vous aviez pas de fossé dans la figure, c'est pas le fait qu'il y en ait un le problème, c'est le fait que vous êtes trop proche.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1380 C'est sûr que c'est pas beau, un gros fossé, c'est certain.

PAR L'ANALYSTE:

J'essaie juste de clarifier.

1385 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

En plus, c'est l'entretien du fossé. Il y a personne qui fait ça. On va se ramasser avec des herbes ça d'hautes.

1390 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Parce que le bout en dehors de la clôture, il nous appartient pas encore, mais c'est nous autres qui le fait, évidemment, et le fossé aussi.

1395 Donc s'ils mettent un gros fossé de vingt pieds (20 pi) – mais comme vous dites, s'il y a pas de fossé, à ce moment-là c'est un drainage mais là, il va y avoir un problème pour la plantation.

PAR L'ANALYSTE:

1400 Bien, c'est qu'on n'est pas capable de planter d'arbres.

PAR LA MÉDIATRICE:

1405 Parce que les arbres pourront pas vivre.

PAR L'ANALYSTE:

Vont manquer d'eau.

1410 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

C'est pas mieux, c'est certain.

PAR L'ANALYSTE:

1415 C'est pour ça que je vous dis, est-ce que le fossé est problématique, par rapport à l'aspect visuel de votre propriété, est-ce que le fait d'avoir un fossé devant chez vous vous agace au point que vous dites, ça a pas d'allure cette affaire-là, je veux pas avoir ça; ou bien le rétrécir ou je le sais pas.

1420 Je suis sûre et certaine que les profils, c'est déterminé, c'est très normé au niveau du ministère des Transports, il y a des très bonnes raisons à ça, au point de vue de l'écoulement de l'eau.

1425 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Bien, si on considère, si la maison reste à cet endroit, oui, pour nous, c'est une problématique. Comme je vous ai expliqué tantôt...

1430 **PAR LA MÉDIATRICE:**

1435 Mais en fait, ce qu'on va faire demain, on va poser les questions, en tout cas en votre présence, au ministère des Transports et on va voir quelles sont les possibilités, s'il y a des alternatives, pourquoi d'abord, dans un premier temps, comment ça va être exactement.

Parce qu'en tout cas, moi, on essaie de se le figurer mais il reste qu'il faut clarifier, bon, s'il y a un fossé, pourquoi c'est un fossé; s'ils font de l'aménagement, ça va être quoi l'aménagement, quel type d'aménagement ils vont faire. Là, j'ai pas ces réponses-là, moi, actuellement.

1440

Et on pourra évoluer un petit peu avec vous et le ministère des Transports, et on verra, en fait le ministère des Transports va peut-être nous demander du temps, nous demander de pouvoir examiner différentes avenues et après, on pourra se rencontrer avec des choses qu'ils pourront peut-être proposer.

1445

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Sauf que demain, moi, bon, étant seule, je vais être seule pour argumenter...

1450

PAR LA MÉDIATRICE:

Oui, mais écoutez, c'est pas – moi, je suis là pour, en fait, m'assurer que les deux (2) parties comprennent bien ce que l'autre partie amène.

1455

Je vous demande pas de prendre de décision demain.

PAR L'ANALYSTE:

C'est pas un débat politique.

1460

PAR Mme SYLVIE BROWN:

C'est qu'eux autres vont amener peut-être des idées techniques. Moi, c'est sûr que c'est plus Jocelyn qui connaît...

1465

PAR LA MÉDIATRICE:

Mais regardez, moi, ce que je peux vous dire, l'enregistrement qu'on fait, ces enregistrements-là, ils sont disponibles sur le site de la Commission, alors mettons on se rencontre aujourd'hui, demain, ça veut dire que mardi prochain, ils vont être disponibles sur le site Internet.

1470

Donc votre conjoint peut en prendre connaissance, le lire et on peut revenir avec un questionnement.

1475

Il y a rien qui va se décider en l'absence de votre conjoint.

PAR L'ANALYSTE:

1480 Vous êtes pas obligée de vous positionner tout de suite.

PAR LA MÉDIATRICE:

1485 Vous écoutez ce qu'ils ont à dire, vous pouvez prendre des notes et...

PAR L'ANALYSTE:

Réfléchir.

1490 **PAR LA MÉDIATRICE:**

Vous pouvez en faire part, vous pouvez réfléchir. Tout comme le ministère des Transports peut faire la même chose.

1495 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Je vais avoir quand même à argumenter, comme on fait là.

PAR L'ANALYSTE:

1500 Bien, expliquer votre point de vue, expliquer ce que vous vivez, expliquer où vous vous situez, comment vous voyez ça et qu'est-ce que vous comprenez.

Ça oui, vous allez avoir à le faire.

1505

PAR LA MÉDIATRICE:

Et si c'est pas clair, bien, vous le dites et moi, je vais demander au ministère des Transports d'apporter plus de précisions, d'éclairer davantage.

1510

C'est certain qu'eux, ce sont des experts et puis vous, vous êtes une citoyenne, donc en quelque part, vous avez le droit de comprendre ce qui va se passer.

1515 Et puis l'expérience que j'ai, c'est que généralement, ils s'assurent d'expliquer très concrètement et clairement c'est quoi la situation. S'ils disent, bien oui, on a fait ça comme ça, c'est pour telle, telle, telle raisons. Vous avez le droit d'accepter ou de pas accepter les raisons, mais ils vont vous expliquer pourquoi ils font ça de telle façon plutôt que de telle autre.

1520 C'est quoi par exemple le fossé, pourquoi ils font un fossé. Est-ce que c'est nécessaire, est-ce que c'est pas nécessaire. On va tout poser ces questions-là.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Ce que je comprends, demain, c'est pas un débat?

1525 **PAR L'ANALYSTE:**

Non, c'est pas un débat.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1530

Moi, j'argumente et vous, vous prenez ça en considération; c'est ça, finalement?

PAR LA MÉDIATRICE:

1535

C'est-à-dire que moi, mon objectif dans le fond, c'est d'arriver à satisfaire vos besoins dans les limites de l'acceptable, si je peux dire ça de cette façon-là.

1540

Donc si, je sais pas, demain, le ministère des Transports va écouter ce que vous avez à dire, peut-être qu'il va avoir des ébauches de solutions à vous apporter, mais vous avez le droit de dire, bien, je vais y réfléchir, ou encore vous pouvez dire, bien ça, non, ça me convient pas ou oui, ça vous convient.

1545

Donc vous êtes pas obligée de dire oui, oui, oui, c'est parfait, c'est parfait. Et quand vous comprenez pas, c'est important que vous le disiez, pour être sûre que vous saisissez parfaitement ce que le ministère des Transports veut faire, et quel est l'impact pour vous sur votre propriété.

PAR L'ANALYSTE:

1550

On est là pour vous aider.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1555

C'est parfait. On va en profiter, parce que j'ai pris des photos, si vous voulez les regarder, c'est que sur la galerie chez moi, c'est le décor qu'on voit. Ça, c'est vers l'est.

PAR L'ANALYSTE:

1560

C'était supposé être agricole.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Ça l'a déjà été.

PAR L'ANALYSTE:

1565

Je trouve qu'il reste pas grandes céréales, je vous avoue.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1570

Il y en a plus chez Provigo!

C'est ça, c'est que ça, c'est la forêt qu'on voit en avant, les arbres qu'on voit là, ça va disparaître avec la variante B. Ça, c'est clair, ça va disparaître tout le long là-bas. Pas juste en face de chez nous, ça disparaît tout le long.

1575

Alors que si, mettons, la voie de retour est ici, elle reste là, cette voie-là reste là, on tasse ça ici pour la voie lente...

PAR L'ANALYSTE:

1580

Mais vous êtes conscients que moindrement on le fait, ça empiète sur votre terrain?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1585

Oui, oui, on est conscient de ça, c'est sûr.

C'est pour ça que j'aurais aimé avoir plus d'explications sur la variante A, voir s'il y a pas quelque chose qu'on peut s'arrêter. Parce que vraiment, on n'a pas pris la variante A assez profondément, on l'a pas analysée assez profondément, pour moi en tout cas.

1590

Et puis c'est pour ça que peu importe, c'est sûr qu'on pourrait être reculé avec la variante A, ça c'est sûr et certain, mais peut-être que ça nuirait pas à l'environnement ici, c'est un bel environnement dans le fond, mais pas parce que c'est chez nous...

1595

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Bien oui, c'est chez nous.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1600

C'est chez nous mais, je veux dire, c'était là. C'est là.

PAR LA MÉDIATRICE:

1605

Mais je veux juste vous expliquer quelque chose au regard de la variante A. La variante A, bon, elle a été pensée, j'ai pas le tracé ici mais il est en quelque part dans l'étude d'impact,

cette variante-là, pour l'instant, si elle était faite, vous dites, ça empièterait sur notre terrain mais si on regarde le reste du tracé, il y a des gens qui, avec la variante B, ne sont pas concernés par la variante A.

1610

Alors si moi, j'examine, je peux pas examiner la variante A...

PAR L'ANALYSTE:

1615

Comme étant une alternative de solution.

PAR LA MÉDIATRICE:

1620

... comme étant une alternative, en tout cas sans m'arrêter et voir c'est quoi les impacts pour d'autres personnes. Je veux dire moi, je peux pas régler votre problème et dire, bon c'est pas grave, il y a dix (10) autres personnes, eux autres ça va changer le reste de leur vie. Vous comprenez, là?

1625

Alors je veux vous aider à régler vos problèmes, mais je peux pas les tasser dans la cour des autres. Et si, par exemple, une proposition était sur la table et que ça a des impacts pour d'autres personnes, bien, il faut que je les rencontre, eux autres aussi, et il faut que je voie si ça a du bon sens de les rencontrer. De un, s'il y en a quinze (15), je suis pas sûre que je vais m'embarquer là-dedans. Parce que ces gens-là, ils peuvent dire, regarde, ça fait pas mon affaire aussi.

1630

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

En fait, ils débattront comme nous autres.

1635

PAR LA MÉDIATRICE:

C'est pas tout à fait la même dynamique, là.

1640

Alors je sais pas si c'est plus clair pour vous, mais moi, je vous dis, demain on va examiner la situation, on va rencontrer le ministère des Transports, on va leur expliquer que vous souhaitez d'abord connaître exactement quelle est la nature des inconvénients que ça va vous occasionner, et deux, quelles sont les améliorations qui peuvent être apportées au projet pour faire en sorte que vous ayez une belle qualité de vie.

1645

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui, par rapport au nouveau développement, peu importe le développement qui va se passer, s'il y a des changements dans le dessin, peu importe, l'important, c'est qu'on ait quand même, qu'on porte attention à nous, dans le fond.

1650 **PAR L'ANALYSTE:**

C'est ça. Ce qui est aussi important, c'est focuser sur vos propres besoins. On comprend tout à fait vos considérations idéologiques sur la région de Charlevoix, mais on peut pas tout régler en trois (3) semaines.

1655

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

En fait, ce qu'on demande, c'est quelque chose de simple et quelque chose qui peut se faire, quelque chose, comme on disait tantôt, qui va donner satisfaction à tout le monde. C'est juste ça, dans le fond, qu'on veut.

1660

PAR LA MÉDIATRICE:

Alors écoutez, je pense qu'on a bien saisi le sens, en fait vos préoccupations, vous pourrez les répéter demain, madame Brown, avec le promoteur, et on va vous accompagner là-dedans.

1665

Ce que j'aimerais peut-être qu'on examine, parce que je veux pas non plus qu'on se retrouve dans un cul-de-sac, si demain on commence avec madame Brown, je voudrais m'assurer de vos disponibilités pour la suite des choses, pour nous faciliter la tâche.

1670

C'est sûr que si jamais on revient la semaine prochaine, c'est lundi et pas d'autres journées.

1675 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Moi, il y a aucun problème pour lundi, je suis en vacances et je peux facilement être là.

PAR LA MÉDIATRICE:

1680

OK. Alors ça pourrait être, en tout cas on va voir comment ça va se passer demain, si le promoteur nous demande plus de temps, bien à ce moment-là, si c'est pas lundi, ça va aller après les Fêtes.

1685

Si c'est après les Fêtes, quelles sont vos contraintes?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

En fait, moi je suis au moins trois (3) semaines en vacances.

1690

PAR LA MÉDIATRICE:

Ce qui veut dire?

1695 **PAR LA COORDONNATRICE:**

Vous recommencez le 10 de janvier?

1700 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

Tu recommenceras pas le 10, tu es trois (3) semaines arrêté après les Fêtes.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1705 C'est ça. En temps normal, si j'ai deux (2) semaines, ça donne le 3 janvier. Normalement, s'il y a des choses qui débloquent - on est arrêté pour trois (3) semaines minimum, mais s'il y a des choses qui débloquent, ça peut aller au 3 janvier. On le sait pas. Donc moi, assurément, j'ai trois (3) semaines à partir de vendredi le 17, d'arrêt.

1710 Après ça, c'est sûr, je peux m'organiser, après ça. Après ça, ça va être moins pressant, probablement.

PAR LA MÉDIATRICE:

1715 Écoutez, on peut le faire le soir. Disons que si on constate qu'on a besoin juste d'une soirée, en tout cas ça peut être un soir et peut-être le lendemain matin ou quelque chose du genre.

PAR L'ANALYSTE:

1720 Sauf le mardi, évidemment.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1725 C'est ça, c'est mon seul soir que je travaille à l'école.

PAR LA MÉDIATRICE:

1730 OK. On pourra s'organiser, de toute façon madame Bouchard va vous contacter. Et de toute façon, vous allez être là demain, madame Brown, ça fait qu'on pourra voir s'il y a moyen de planifier des journées qui conviennent à tout le monde.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1735 Donc demain, il y aura aucune proposition qui va être faite?

PAR LA MÉDIATRICE:

1740 Bien, peut-être. Je peux pas vous dire, je le sais pas.

PAR LA COORDONNATRICE:

 Une proposition, mais sans signature.

1745 **PAR LA MÉDIATRICE:**

 Il peut y avoir une proposition, mais vous êtes pas obligée de signer quoi que ce soit. OK, je veux dire, vous la déposez, je vais l'examiner avec mon conjoint et on se revoit soit lundi ou après les Fêtes.

1750

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

 Il y a une proposition des deux (2) côtés qui va se faire, à ce moment-là, ou juste une proposition qui va se faire mais Sylvie va arriver, elle va exposer la situation, OK, et la proposition va venir de l'autre partie à ce moment-là?

1755

PAR LA MÉDIATRICE:

 Du ministère des Transports.

1760

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

 Et à ce moment-là, nous, pour répondre à ça, est-ce qu'on a un délai quand même raisonnable, à la proposition?

1765

PAR LA MÉDIATRICE:

 Bien, si la proposition vous satisfait sur-le-champ, bien, vous dites oui. Mais je peux vous donner, je sais pas moi, on verra, un peu de temps de réflexion, mais ce sera pas, je vous donnerai pas trois (3) semaines de réflexion, là, ni deux (2) semaines. Je peux vous donner, je sais pas moi, une couple de jours de réflexion, ça va dépendre à quel moment ça se passe. Plus c'est loin, moins j'ai de marge de manœuvre.

1770

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1775

Parce que vous me disiez, c'est madame Bouchard qui me disait qu'il fallait que vous régliez avant les Fêtes?

PAR LA COORDONNATRICE:

1780

Oui, on devait régler avant les Fêtes, mais la signature peut rester à faire après les Fêtes.

PAR L'ANALYSTE:

1785

S'il y a une entente, on est déjà assuré, on peut commencer à écrire un rapport; alors que s'il y a pas d'entente et tout reste à faire après les Fêtes, bien là...

PAR LA COORDONNATRICE:

1790

C'est impossible d'arriver pour le délai.

PAR L'ANALYSTE:

1795

On peut pas penser qu'on va être capable de déposer quelque chose d'adéquat.

PAR LA COORDONNATRICE:

1800

C'est pour ça qu'idéalement, ce serait de procéder lundi, si le ministère des Transports est prêt à continuer à procéder lundi. Ce serait lundi après-midi, alors vous seriez disponibles, et si jamais nécessité viendrait, on pourrait continuer même lundi soir et la décision pourrait être prise avant les Fêtes.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1805

Alors demain, ce serait demain à deux heures (2 h).

PAR Mme SYLVIE BROWN:

1810

Vous, est-ce que vous connaissez, normalement le début du projet devrait être quand? Vous connaissez pas les délais?

PAR LA MÉDIATRICE:

1815

Ça, écoutez, c'est la dernière des choses qu'on sait, on sait pas quand ça se fait.

Écoutez, nous, on fait la médiation. Bon, mettons qu'il y a une entente, nous, on fait notre rapport, on le remet au ministre; la date limite, c'est le 6 février. Bon là, le ministre va prendre connaissance de ça, il va dire, bon c'est correct, il y a une entente.

1820

Mais là, les plans et devis du ministère des Transports, ils sont pas faits encore. Il faut que les plans et devis soient faits, bon, il faut que tout soit approuvé. Après ça, souvent ils vont faire des appels d'offres pour avoir des contractants qui vont réaliser la route. Donc ça peut prendre...

1825

PAR L'ANALYSTE:

Les mesures d'expropriation.

1830

PAR LA MÉDIATRICE:

Parce que dans certains cas, il y a des gens qui sont expropriés. Ça, c'est des mesures, des fois ça peut prendre un (1) an ou deux (2).

1835

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Ça se fait pas tout dans la même année.

PAR LA MÉDIATRICE:

1840

Écoutez, la route sera pas finie au mois d'avril, là!

PAR L'ANALYSTE:

1845

Elle sera probablement même pas commencée, au mois d'avril.

PAR LA MÉDIATRICE:

1850

Et aussi, il faut que le ministère des Transports ait en main le budget nécessaire pour réaliser la route. Au moment où je vous parle, je n'ai aucune idée de leur situation, où ils en sont, est-ce que c'est leur première priorité, est-ce qu'il y en a d'autres. Ça, je le sais pas, là.

Alors disons, ça peut prendre un (1) an, ça peut en prendre deux (2), ça peut en prendre cinq (5). On le sait pas.

1855

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1860 Règle générale, dans les médiations comme ça, ça se déroule assez bien dans le sens que tout le monde arrive à une entente ou est-ce que c'est compliqué, par votre expérience, est-ce que c'est compliqué, à un moment donné, de venir à une entente?

PAR LA MÉDIATRICE:

1865 Bien moi, en tout cas ma courte expérience, parce que ça fait quand même pas dix (10) ans que je fais des médiations, des médiations on commence à en refaire au BAPE, on a été une période où on faisait pratiquement exclusivement des audiences publiques, bon, l'expérience que j'ai jusqu'à maintenant, moi je vous dirais que quand ce sont des citoyens, généralement on arrive à une entente satisfaisante; je vous dis de façon générale.

1870 Bon, quand c'est des commerçants ou autre chose, bien ça, c'est un petit peu plus compliqué, des fois ça fonctionne, d'autres fois ça fonctionne moins.

Mais celles que j'ai faites, quand c'était des citoyens qui vivaient une problématique, généralement ça se règle.

1875

PAR L'ANALYSTE:

1880 Il faut comprendre que le ministère des Transports a aussi intérêt à ce que ça fonctionne.

PAR LA MÉDIATRICE:

1885 Je vous dirais effectivement, parce que pour le ministère des Transports, quand il y a une médiation, ça réduit de façon importante les délais. Parce que vous comprendrez que quand il y a une audience publique, d'abord c'est quatre (4) mois, le mandat qu'on a, nous on remet notre rapport au ministre de l'Environnement.

1890 Bon là, suite à notre rapport, des fois nous, on fait des recommandations et tout ça, avant que le décret sorte pour autoriser le projet, bon des fois, ça va vite, des fois ça va prendre une couple d'années, là.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1895 Ça dépend des projets.

PAR LA MÉDIATRICE:

Oui. Alors j'ai fait des dossiers, il y a trois-quatre (3-4) ans, et le décret est pas encore sorti. Je vous dis pas nécessairement que c'est des dossiers de route, là, mais ...

1900

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Est-ce que vous pouvez donner des conseils de chaque côté, les deux (2) parties?

1905

PAR LA MÉDIATRICE:

Vous voulez dire quoi, des conseils?

1910

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Bien en fait, des conseils, c'est peut-être pas le bon terme. Peut-être, je sais pas comment dire ça...

1915

PAR L'ANALYSTE:

Vous amener à focusser sur un objectif commun?

1920

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui.

PAR LA COORDONNATRICE:

Ou vous devriez accepter, ou des choses comme ça, c'est ça que vous voulez dire?

1925

PAR LA MÉDIATRICE:

C'est-à-dire que moi, je déciderai pas à la place des parties. C'est votre droit le plus strict.

1930

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Je veux dire en termes de négociation, c'est d'essayer de prendre les deux (2) parties et d'essayer d'amortir quelque chose, pas en coupant la poire en deux (2) mais en essayant d'ajuster, si vous voulez, dans vos droits à vous, là.

1935

PAR LA MÉDIATRICE:

1940 Écoutez, moi, ce que je cherche, c'est qu'il y ait une solution satisfaisante pour les deux (2) parties; tu sais, que les deux (2) parties en viennent à une entente qui est satisfaisante pour les deux (2) parties.

1945 Alors moi, je ne pousserai pas quelqu'un à accepter quelque chose si cette personne-là ne croit pas à ça. Je veux dire, je perds mon temps à faire ça, là. Vous allez signer l'entente et vous allez être fâchés après moi parce que – j'ai aucun avantage à faire ça.

1950 Ce que je cherche, c'est que vous ayez une entente qui satisfasse vos besoins, donc qui vous permette d'avoir une qualité de vie qui est acceptable pour vous autres. Alors moi, j'ai pas d'avantage à pousser d'un côté ou de l'autre, ou à forcer la main au ministère des Transports; de toute façon, je pense pas que je pourrais leur forcer la main.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1955 Non, sans être ça, je veux dire juste comme dire, OK là, on a comme un litige, mais vous, vous avez vu que, mettons vous pouvez être un petit peu au-dessus des deux (2)...

PAR LA MÉDIATRICE:

1960 Mais ce que je peux faire, c'est par exemple s'il y a une proposition sur la table, bon vous, vous avez des hésitations, le ministère des Transports, à un moment donné je peux dire, bon écoutez, si avec la proposition qu'on a sur la table, on faisait tel aménagement qui serait différent, est-ce que vous vous sentiriez à l'aise. Si vous me dites oui, bien là, le ministère des Transports va dire, bon oui, ça c'est faisable et telle autre affaire, non c'est pas faisable.

1965 On va essayer d'aller chercher le maximum pour satisfaire les besoins, vos besoins, en fait.

PAR L'ANALYSTE:

1970 Dans la mesure du possible, bien entendu.

PAR LA MÉDIATRICE:

1975 Mais il y a personne qui est obligé, moi, je mets pas le couteau sur la gorge à personne, là. Si ça vous convient pas, vous dites, ça me convient pas, il y a rien qui me convient.

Mais sauf que je dirais que vous avez, quelque part, l'obligation de clarifier vraiment ce que vous voulez, tu sais. Parce que c'est facile d'être sur la défensive et dire, bien non, ça, moi

1980 je veux pas ça, ça je veux pas ça. Le ministère des Transports va dire, bien, qu'est-ce que vous voulez.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

1985 Mais nous, comme la façon qu'on voit ça ce soir, est-ce que dans ce qui va se parler demain, est-ce que ça vous paraît quelque chose de raisonnable.

PAR LA MÉDIATRICE:

1990 Bien écoutez, là, au moment où on se parle, je suis pas tout à fait rendue là parce que j'ai pas rencontré le ministère des Transports, donc il y a des aspects de vos préoccupations qui, pour moi, ont besoin d'être clarifiés; il y a comme des inconnues encore. On a pris connaissance de l'étude d'impact, on l'a examinée, et puis il y a des choses qu'on a besoin d'approfondir.

1995 Parce que je pourrais vous dire oui et puis le ministère des Transports dirait, bien ça, non, on fait ça de telle façon pour telle, telle raisons, et qui sont très valables. Et moi, ce soir, je peux pas, j'ai besoin de rencontrer les deux (2) parties, dans le fond.

2000 Là, je vous ai entendus, demain matin je vais entendre le ministère des Transports, et pour être sûre que je comprends bien l'ensemble du projet, parce que c'est pas tout de lire une étude d'impact, eux, ce sont des ingénieurs et des fois, ils ont des raisons que nous, dans l'étude d'impact, on n'a pas vues. Alors c'est ça que je dois avoir, tu sais, en fait les motifs des deux (2) parties devant moi.

2005 Et puis j'ai quand même bien entendu vos craintes et ce que vous recherchez. Alors demain, je vais demain matin dire au ministère des Transports, bien en fait, eux, ce qu'ils recherchent, c'est disons une garantie, je vais un peu loin mais ils souhaitent que leur qualité de vie soit préservée, donc est-ce qu'il y a des aménagements qui sont possibles. Et là, le ministère va me dire, bon, ou on va examiner ça, ou on va les rencontrer. Tu sais, on va vous voir demain après-midi, donc ça va permettre de mieux encore circonscrire l'ensemble de vos préoccupations.

2010 Et là, ils vont dire, donnez-nous du temps, on va examiner la situation. Peut-être que ça peut être lundi, on verra avec eux; et sinon, ça pourra être après, en début de janvier.

2015 **PAR L'ANALYSTE:**

2020 J'ai une question encore de clarification. Par rapport à ce que vous m'avez dit tantôt, visiblement, le solage de votre maison est en pierre. Je me dis, et est-ce que je comprends bien que ce que vous voudriez, c'est qu'on prenne votre maison et qu'on la repousse un peu en arrière, c'est ça que j'ai compris?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Oui.

2025

PAR L'ANALYSTE:

Dans certains cas, ça peut ne pas être possible. Autrement dit, dans ce cas-là, ce serait l'abandon pur et simple du site dans lequel vous êtes.

2030

Est-ce que ça, c'est une alternative que vous avez déjà envisagée?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

En fait, non, c'est pas une alternative qu'on a étudiée, là, non, pas encore.

2035

PAR L'ANALYSTE:

Parce que si le moindrement, il était impossible de relocaliser votre maison, compte tenu du type de fondations, compte tenu de l'âge de la bâtisse, on est capable de faire beaucoup de choses en génie aujourd'hui, mais pas des miracles encore, ça fait que c'est peut-être quelque chose auquel vous auriez à réfléchir.

2040

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Bien en fait, c'est assez dur comme question, là.

2045

PAR L'ANALYSTE:

Je suis désolée, il faut que je vous la pose.

2050

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Ça demande quand même réflexion. Mais avant de penser à ça, on va penser à pourquoi et de quelle façon qu'on peut faire, si ça se fait vraiment, pourquoi ça se fait pas.

2055

PAR L'ANALYSTE:

C'est parce que je veux juste vous clarifier la chose. Si moindrement, admettons que le ministère des Transports accepte de vous relocaliser, bien vous, vous avez dans l'idée qu'on prend la maison et on la pousse, mais là, on arrive avec un écueil, on peut pas repousser la maison, on doit vous acheter, que vous vous relocalisez, que vous achetez ou vous construisez ailleurs.

2060

2065 Parce que ça peut paraître – c'est sûr et certain que dans l'axe de décision, ça risque d'influencer votre façon de voir.

PAR Mme SYLVIE BROWN:

2070 Vous dites ailleurs, mais est-ce qu'il y aurait une possibilité supposons de rebâtir, mais à l'arrière?

PAR LA MÉDIATRICE:

2075 Bien là, on va loin un peu, il faudrait en discuter avec eux.

Mais votre maison, c'est une maison qui a quel âge?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2080 À peu près, je le sais pas, une soixantaine d'années. Mais ce qui fait le charme de cette maison-là, c'est qu'elle est solide.

PAR L'ANALYSTE:

2085 C'est possible, je vous le dis, je connais pas ça. Mais c'est déjà arrivé. Je vous pose la question parce que quand on arrive à une entente, vous dites, on est content, on va être relocalisé, on va être poussé un peu plus loin sur notre terrain, il arrive un écueil majeur, on peut pas la déplacer, la maison.

2090

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2095 Mais d'après vous, l'écueil majeur, parce qu'on a parlé tantôt du puits artésien, ça, est-ce que ça pourrait être quelque chose qui pourrait nuire à la relocalisation de la maison sur le même site?

PAR L'ANALYSTE:

2100 C'est certain qu'il y a des normes à respecter par rapport à la localisation notamment de votre fosse septique. C'est sûr que si on relocalise la maison, on relocalise aussi le champ d'épuration, ça prend certaines distances par rapport à la localisation de votre puits artésien, pour être sûr et certain que votre eau reste de la même couleur qu'elle ne l'est maintenant.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2105

Parce que ça, l'eau, d'abord il va peut-être y avoir un petit peu de dynamitage...

PAR L'ANALYSTE:

2110 Il risque d'y en avoir pas mal, effectivement.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2115 C'est à peu près certain qu'on peut peut-être trouver quelque chose dans l'eau, à un certain moment donné. À ce moment-là, si on reste à la même position, ça peut causer un problème; si on a un problème d'eau, la maison, c'est plus vivable, ça veut dire recreuser un puits plus loin encore que la route, parce que déjà là, il est peut-être à cinquante pieds (50 pi) du vrai chemin.

2120 Donc ça, ça peut être, selon moi, une problématique, en plus que la maison est près du chemin, en plus il va y avoir du dynamitage.

PAR LA MÉDIATRICE:

2125 Mais ça, on va aborder cette question-là avec le ministère des Transports demain.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2130 Tout ça, c'est quelque chose à approfondir.

PAR LA MÉDIATRICE:

2135 Mais ce que je vous dirais, s'il y avait une entente, par exemple, mettons le ministère des Transports et vous, vous vous entendez, et le ministère dit, bon, c'est d'accord, on va relocaliser votre maison, c'est certain que si le ministère des Transports dit, on va relocaliser votre maison, bien, ils se sont assurés que c'est faisable, OK. On vous fera pas signer une entente qui sera pas respectée, là.

PAR L'ANALYSTE:

2140 Ah non, non, ça c'est sûr.

PAR LA MÉDIATRICE:

2145 Alors je pense qu'il faut – mais là, on n'est pas rendu là encore, et puis comme je vous dis, on va voir demain, on va commencer à explorer des choses. Peut-être que le ministère des Transports, eux, de leur côté, ils ont regardé certaines possibilités, peut-être qu'ils vont nous les soumettre demain. Alors vous pourrez en prendre connaissance et on verra, vous en parlerez avec monsieur Maltais et puis...

2150

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Je pense que vous avez écrit d'autre chose aussi, au niveau du terrain, tantôt. Est-ce que je peux vous demander c'est quoi exactement, que je puisse...

2155

PAR L'ANALYSTE:

C'est parce que j'ai griffonné dessus.

2160

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Non, sur l'autre papier.

PAR L'ANALYSTE:

2165

Deux cent cinquante (250 pi) de façade par deux cent trente (230 pi) de profondeur.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2170

Est-ce que cette dimension-là, la superficie du terrain peut...

PAR L'ANALYSTE:

2175

Je vous avoue que ça dépend d'une foule de facteurs et il y a des gens qui sont pas mal plus en mesure de répondre à ça de façon compétente que moi.

PAR LA MÉDIATRICE:

2180

C'est parce qu'on connaît pas la nature du sol de votre terrain.

PAR L'ANALYSTE:

2185

C'est ça, est-ce que vous êtes directement sur le roc, moi je le sais pas. Est-ce qu'il y a quand même passablement d'espace pour relocaliser et un champ d'épuration et une fosse septique, en fait il y a un paquet de points d'interrogation là-dedans.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2190

Ça, quand on parle de ça, c'est parce qu'on parle de normes de la MRC, à ce moment-là?

PAR L'ANALYSTE:

2195 C'est des normes qui sont plus générales, il y a des distances séparatrices entre un puits et un champ d'épuration.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2200 Par rapport au chemin aussi, par rapport – si on relocalise la maison, il y a une superficie à respecter au niveau de la MRC, j'imagine.

PAR LA MÉDIATRICE:

2205 Mais ça, le ministère des Transports va être en mesure de donner des informations, oui.

PAR L'ANALYSTE:

Dans ce qu'ils appellent "être faisable", ils vont être en mesure de répondre.

2210 **PAR M. JOCELYN MALTAIS:**

Ça, c'est des critères de faisabilité ou pas. Ça, ça va embarquer dans...

PAR L'ANALYSTE:

2215 C'est ça; ça va faire partie des possibilités d'entente. On peut pas vous proposer quelque chose qui ne peut pas être fait.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2220 Mais prime abord, quand vous allez rencontrer demain les gens du ministère, le promoteur du projet, OK, c'est que la première, comment je pourrais dire ça, le premier item que vous allez développer, qui va venir dans le sujet, c'est au niveau de la route, distance du chemin. Ça, on a parlé de ça, les décibels, etc., etc., OK. Et aussi, la faisabilité du déplacement du bâtiment.

PAR LA MÉDIATRICE:

2230 Bien c'est-à-dire qu'on va, lorsque le ministère des Transports, lorsqu'on va les rencontrer demain, on va leur exprimer ce que vous nous avez demandé, OK. Alors on va leur expliquer d'abord la question du fossé aussi de vingt pieds (20 pi), est-ce que c'est...

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2235 C'est pas acceptable pour nous, finalement.

PAR L'ANALYSTE:

2240 La hauteur de la route.

PAR LA MÉDIATRICE:

2245 Le bruit, votre puits, le champ d'épuration et tout ça, c'est quoi les impacts, on va leur faire part de ça.

Et on va demander au ministère des Transports, est-ce qu'il y a des solutions, OK, est-ce qu'il y a des solutions; est-ce que vous avez envisagé des solutions.

2250 On va leur dire ce que vous avez dit, que peut-être que si votre maison était relocalisée sur votre terrain, plus en retrait de la route, que ce serait quelque chose qui serait acceptable pour vous. Alors on va voir ce que le ministère des Transports va dire là-dessus. Et puis à ce moment-là, madame Brown va être là, ça fait qu'on pourra voir.

2255 Ce soir, je suis pas capable de vous dire comment le ministère des Transports va réagir, et d'autant qu'il y a encore plein de points d'interrogation, donc il faut vraiment éclaircir certains aspects de votre problématique avant de dire, oui oui, c'est ça la solution.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2260 Parce que dans le fond, le point litigieux, c'est la maison, la proximité de la maison près de la nouvelle route, parce qu'on reste près quand même, il y a pas de changement sauf qu'il y a un fossé. En fait, il y a pas de changement.

2265 Donc c'est le point litigieux de ça. On a déjà parlé, quand ils sont venus chez nous, ça fait pas longtemps, et puis je pense que là-dessus, ce qu'on aimerait surtout, comme vous disiez un peu, c'est qu'il y a une recherche à faire et il y a une étude à faire, qu'est-ce qu'elle fait là, cette maison-là, et qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. Est-ce que ça devient un problème pour les gens qui habitent, éventuel, si ça devient un problème parce qu'en fait, la route s'élargit, peu importe.

2270 Et puis deuxièmement, est-ce que ça peut être un problème aussi pour les promoteurs, et comment est-ce qu'on va réagir à ça toute la gang. C'est ça qui est important, c'est de trouver – d'abord, il y a plusieurs critères dans ça et c'est de trouver la solution ou les solutions pour amener tout le monde, parce que je sais qu'il y a des ingénieurs et ils sont capables de
2275 sortir bien des affaires. Ça, c'est pas un problème.

PAR LA MÉDIATRICE:

Quand vous les avez rencontrés, est-ce qu'il y a des solutions qui ont été mises sur la table ou s'ils ont juste écouté ce que vous aviez à leur dire?

2280

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Très peu, très peu. On a écouté, nous, le projet en tant que tel, général. Dans l'environnement, il y a eu des explications.

2285

On a demandé aussi pour la maison, il y a des choses qui semblaient un petit peu, comment est-ce que je pourrais dire ça, faisables ou pas faisables, je le sais pas, on a demandé de regarder ça. Donc c'était là le nœud de la question, finalement, quand on s'est quitté, on a dit, regarde, il y a quelque chose peut-être qu'il faudrait regarder.

2290

Et je pense qu'à partir de là, bien, c'est l'insatisfaction de notre part. Bien regarde, à un moment donné, on dit, c'est tu possible, c'est pas possible, est-ce qu'on a un plan, est-ce qu'on peut avoir un plan dans lequel pourquoi c'est pas possible, quelle étude, est-ce qu'on peut avoir cette étude-là, si elle est pas existante, est-ce qu'elle peut devenir existante. Des choses comme ça qu'on veut savoir. Et pas dans deux (2) ans, là, la route va être là, on va avoir le problème autant, on a un tronçon de plus, si vous voulez.

2295

Donc c'est pas d'attendre, là, c'est de mijoter quelque chose avec tout le monde et d'essayer de trouver – il y a pas d'étude, il faut la faire, l'étude, ça c'est sûr et certain. Il faut regarder, comme on disait tantôt.

2300

PAR LA MÉDIATRICE:

Mais là, je veux que ce soit bien clair entre nous, quand vous dites, il faut la faire l'étude, si vous attendez que l'étude soit faite, moi, il faut que le 6 février, mon rapport soit rendu chez le ministre.

2305

Ça fait que je veux pas vous décevoir, mais ça m'étonnerait, à moins que ce soit quelque chose de vraiment très bien circonscrit, qui va prendre, en tout cas qui est déjà presque sur la table à dessin, ils vous feront pas une étude élaborée, ça c'est certain, pas dans le cadre de la médiation.

2310

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Bien, c'est ça justement. Parce que déjà, j'imagine, en tout cas je parle d'étude parce qu'il y a trois (3) ans, il y a des gens qui ont passé, des arpenteurs qui ont passé, ils ont arpenté la maison, etc., le terrain, les terrains avoisinants, ça fait que j'imagine qu'il y a une idée de sortie là-dessus.

2315

PAR L'ANALYSTE:

2320

Mais là, je veux juste clarifier la chose. Quand vous parlez d'étude, vous cherchez à savoir quelque chose en particulier, est-ce que vous faites référence à la variante A et au fait que...

2325

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2330

Non, c'est à l'effet que notre bâtiment soit à proximité. Si on passe une route mais que le bâtiment soit à proximité, c'est sûr qu'il y a quelqu'un qui est arrivé avec ces plans, parce qu'on les a les bâtiments sur les plans, donc veux veux pas, on voit qu'il y a quelque chose à côté et ça reste à côté.

2335

Comme je disais tantôt, on augmente encore sur la route, la route devient plus large, plus grosse. Donc c'est ça. Il y a sûrement quelque chose qui a sorti là-dessus.

2340

S'il y a pas quelque chose, sans vouloir aller chercher une étude qui n'en finira plus, au moins comme on le disait tantôt, regarder qu'est-ce qu'on peut faire là, en jasant, qu'est-ce qu'on peut faire là, les possibilités. Et quand la neige sera fondue, au printemps, quelqu'un qui vienne voir ou des personnes qui sont capables d'analyser la situation, dire, OK, ça devrait fonctionner de telle façon.

2345

Ça, j'aimerais ça, on aimerait ça que ça se fasse de cette façon-là, parce qu'on n'a jamais été abordé de cette façon-là. On a été abordé du côté de la route, c'est beau, mais nous, on n'a jamais eu quelqu'un qui est arrivé à la porte et dire, regardez, votre maison est là et ça vous cause problème, et vous pensez, vous avez des inquiétudes. C'est pour ça qu'on voudrait qu'il y ait quelque chose qui se fasse, des questions et des réponses.

PAR LA MÉDIATRICE:

2350

Mais c'est pour ça qu'on fait la médiation, là. Parce que c'est certain que le ministère des Transports, eux, quand ils conçoivent une route, tu sais, tantôt je vous expliquais un petit peu la procédure, bon, ils disent, on veut régler par exemple une problématique de sécurité, les ingénieurs vont faire les plans, ils se demanderont pas s'il y a cinquante (50) maisons à gauche et dix (10) à droite, ils font le plan comme ils pensent que ça assure la sécurité des usagers de la route.

2355

Et c'est juste une fois que, bon, ils passent dans toute la procédure d'évaluation environnementale et une fois qu'ils sont autorisés à faire le projet, c'est juste après ça qu'ils vont commencer à aller voir les citoyens pour leur dire, bon écoutez, vous, ça se peut que vous soyez exproprié. C'est juste une fois que le projet est autorisé.

2360

2365 Alors vous, vous avez quand même la possibilité, au moment où on se parle, de regarder de plus près votre situation avec le ministère des Transports et de voir qu'est-ce qui permettrait de vous garantir, en fait pas de vous garantir mais de vous donner une qualité de vie intéressante avec la réalisation du projet. Alors c'est de ça qu'on va discuter avec le ministère des Transports.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2370 Avant que je l'oublie, selon vous, peut-être que Sylvie posera la question ou je la poserai lundi, c'est que je sais pas, dans Charlevoix, c'est ça, si au niveau des nouveaux tronçons qu'on a améliorés de route, si par rapport à ça, il y a déjà eu des plaintes, pour n'importe quelle raison. Moi, je serais intéressé à savoir ça.

PAR L'ANALYSTE:

2375

Des plaintes sur?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2380

Sur n'importe quoi, sur les gens qui sont en abord de la route 138.

PAR L'ANALYSTE:

2385

Des plaintes au niveau du bruit?

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2390 De n'importe quoi. Je sais pas s'il y a comme un dossier ou quelque chose qui s'est déjà fait à ce niveau-là, pour connaître, quand il y a une nouvelle route qui va se faire ou qui va s'améliorer, une ancienne route qui va s'améliorer comme par chez nous, je sais pas s'il y a déjà eu quelque chose comme, comment je pourrais dire ça, un genre d'analyse faite en fonction de certains commentaires, généralement, que quelqu'un peut dire au ministère, bien regarde, ça, si ça avait été fait comme ça. Dans le but d'améliorer justement la façon de faire la nouvelle route.

2395

PAR LA MÉDIATRICE:

On pourra le demander au ministère des Transports. On pourra leur demander.

2400

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Ce serait intéressant à savoir. Parce qu'on pense qu'on est tout seul, des fois, et si on pose pas la questions ailleurs...

PAR LA MÉDIATRICE:

2405

On pourra poser la question au ministère des Transports, j'ai pas la réponse, mais on pourra vérifier. Ils vont nous le dire.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2410

As-tu d'autre chose, Sylvie, toi?

PAR Mme SYLVIE BROWN:

2415

On a fait le tour.

PAR LA MÉDIATRICE:

2420

Bon écoutez, si ça va pour l'instant, alors on pourra, madame Brown, se rencontrer demain après-midi à quatorze heures (14 h), en présence du promoteur. Et là, on va examiner toute la situation, vous pourrez poser vos questions, on écouterait ce que le promoteur a à dire et là, je verrai, on verra l'orientation que ça va prendre, et si on se rencontre lundi prochain ou après les Fêtes, selon le résultat de la rencontre qu'on aura demain après-midi.

2425

PAR Mme SYLVIE BROWN:

Vous, madame Mondor, en tant qu'analyste, vous avez constaté après-midi les lieux, c'est quoi votre analyse? Parce que je pense que vous partiez pour dire quelque chose à un moment donné, et puis...

2430

PAR L'ANALYSTE:

2435

Bien, c'est sûr et certain qu'on a de la misère – écoutez, moi je travaille avec du papier, c'est sûr et certain qu'il y a pas grande courbe topographique là-dedans, je sais pas si vous vous en êtes rendu compte.

2440

Moi, j'ai vu la proximité de votre maison, j'ai vu ou j'ai essayé de me figurer où serait la route par rapport à ce qui est écrit dans l'étude d'impact, et je peux comprendre que par rapport au remblai qui est proposé, effectivement, il peut y avoir des craintes.

Et moi, je m'attendais à voir un paysage agricole et je trouvais qu'il y avait pas mal de sapins, pour un paysage agricole.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2445

C'est plus forestier.

PAR L'ANALYSTE:

2450 J'ai un certain nombre de questions plus que de réponses, je vous avoue. Pour l'instant, j'ai besoin de me faire une tête avec ce qu'ils vont me dire demain matin.

2455 Mais ce que j'ai vu là-dedans versus ce que j'ai vu chez vous me fait pas l'impression que ça correspondait à la même réalité. Mais ça, ça reste que c'est peut-être ma perception à moi.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

Mais ça vous donne une bonne idée quand même.

2460 **PAR L'ANALYSTE:**

Oui, oui. De toute façon, les visites de site sont toujours très appropriées.

PAR LA MÉDIATRICE:

2465 Mais moi, j'aimerais ajouter quelque chose. C'est certain qu'il y a toujours des possibilités qui peuvent être explorées, mais vous comprendrez que le ministère des Transports, ils ont des règles très strictes à observer, en fait des règles qui valent pour n'importe quelle route au Québec. Quand il s'agit d'expropriation, de relocalisation, il y a des critères qu'ils doivent respecter et, bien là, on va voir demain avec eux si ces critères-là
2470 s'appliquent, s'il y en a d'autres qui s'appliquent. En tout cas, on va voir toute la dynamique qui entoure le dossier.

PAR L'ANALYSTE:

2475 Et la marge de manœuvre dont ils disposent.

PAR M. JOCELYN MALTAIS:

2480 La marge de manœuvre, c'est le bon terme je dirais dans ce dossier-là, je dirais, parce que ça ressemble à ça un peu, la marge de manœuvre.

2485 Je sais, je comprends qu'il y a des critères, c'est bien certain. Mais à partir des critères de base, je pense qu'on peut faire de quoi. Et ça prend quand même une marge de manœuvre. C'est là-dessus, là, il faudrait voir.

PAR LA MÉDIATRICE:

2490 Écoutez, on va faire notre possible pour trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

Alors en tout cas, si vous avez pas d'autres questions pour ce soir, on va ajourner et demain après-midi, quatorze heures (14 h), madame Brown, on vous attend.

2495 **PAR L'ANALYSTE:**

Et, madame Brown, ne vous en faites pas, ça devrait être pas plus stressant que ce soir.

2500 **PAR Mme SYLVIE BROWN:**

De toute façon, vous allez être là pour m'aider.

PAR LA MÉDIATRICE:

2505 Tout à fait!

2510 SÉANCE AJOURNÉE AU 16 DÉCEMBRE 2004 À NEUF HEURES TRENTE (9 H 30)

2515 Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2520 FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.